

**LE PACTE SPORTIF****DU BIEN VIVRE AU CTMHB**

Le Creusot Torcy Montchanin Handball (CTMHB) est une association sportive de loi 1901. En d'autres termes, c'est une convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices. Le CTMHB n'échappe pas à cette définition et en plus en tant qu'association sportive chaque personne désirant pratiquer ce sport est obligé d'adhérer à un club. Au CTMHB, depuis sa création en 2008, il est géré par une équipe de bénévoles et fait partie d'un groupement d'employeur le GEHB71.

En outre, l'adhésion est un acte volontaire impliquant un engagement personnel afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement de notre club. Dans ce sens, chaque licencié doit être conscient qu'il ne peut être uniquement un consommateur mais bien un acteur de l'évolution du club avec lequel il s'est engagé.

Enfin, gardons à l'esprit que nous partageons tous la passion du sport, en particulier celle du handball. En effet, cette discipline permet de partager et de transmettre des valeurs telles que le Respect, la Solidarité, l'Humilité, l'Abnégation, le Courage, l'Entraide, la Convivialité, etc. L'image véhiculée par le handball dans les villes, les régions, en France et dans le monde notamment grâce aux équipes nationales est saine, respectée et enviée. Il faut non seulement en être fier, mais également en être digne.

C'est pour ces raisons que ce pacte a vu le jour ; il a pour objectifs de contribuer au développement et au rayonnement du CTMHB et de permettre à chaque adhérent de trouver sa place et de s'épanouir au sein du club.

A - LE COMPORTEMENT

À l'entraînement comme en match, à domicile comme à l'extérieur, comportez-vous en personne responsable. Respectez les locaux et le personnel qui y est affecté, les arbitres, les adversaires, les supporters.

Prenez soin du matériel et soyez concernés par son entretien et sa gestion.

Soyez courtois quelle que soit la situation et respectueux de tout individu qui vous entoure.

De plus, toutes les personnes qui interviennent au sein de notre club donnent de leur temps pour vous permettre de pratiquer votre sport. Elles doivent donc être respectées et aidées dans la mesure de vos possibilités.

Étant adhérent(e) au CTMHB, vous vous engagez à ne pas utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Snapchat, Instagram, etc) ou tout autre support pour provoquer, manquer de respect ou insulter quiconque.

B - LES ENTRAÎNEMENTS

Répartis sur la semaine suivant les catégories, ils constituent le passage obligé de tout sportif, quel que soit le sport qu'il pratique. Afin de progresser individuellement et collectivement, une implication personnelle est indispensable. C'est pour cela qu'en tant que joueur, vous vous engagez à :

- Participer activement aux entraînements,
- Prévenir de vos indisponibilités, retards ou absences,
- Venir à l'entraînement avec un équipement complet (baskets, affaires de douche et bouteille d'eau),
- Être ponctuel, cela signifie être prêt et en tenue sur le terrain à l'heure spécifiée,
- Écouter les consignes des entraîneurs et essayer de les appliquer, ne pas bavarder, ni agiter le ballon pendant les explications du coach,
- Apporter votre aide pour l'installation et le rangement du matériel.

C - L'ARBITRAGE

Garants des règles du jeu, les arbitres sont la clé de voûte, discrète mais indispensable, du handball et du sport en général. De plus, chaque club doit répondre à des obligations s'il souhaite pouvoir engager des équipes dans des championnats. C'est pourquoi, en tant que joueur, vous vous engagez à :

- Respecter et ne pas contester les décisions de l'arbitre,
- Prendre part activement à l'arbitrage lors de l'entraînement ou à l'occasion des matchs des autres.

D - LES MATCHS

Ce sont les temps forts de la saison, bien qu'ils soient avant tout destinés à se faire plaisir, ils ne dispensent pas de se dépasser et de donner le meilleur pour soi-même, pour ses partenaires, pour ses adversaires et pour les supporters. Ainsi, en tant que joueur et par conséquent représentant de l'image du club, vous vous engagez à :

- Participer activement aux entraînements pour prendre part aux compétitions,
- Appliquer les décisions du coach,
- Jouer aux postes proposés par le coach,
- Respecter vos adversaires, vos coéquipiers, les arbitres, le public et le matériel,
- Faire preuve de solidarité envers vos coéquipiers,
- Serrer spontanément la main aux adversaires, à l'entraîneur de l'équipe adverse et à l'arbitre à la fin de la rencontre quel que soit le résultat final.

E - LES MANIFESTATIONS

Ces évènements se déroulent tout au long de la saison (Nuit du hand, Loto, Soirée partenaire...) et l'implication des bénévoles est indispensable à leur réussite. C'est pour cette raison qu'en tant que licencié(e) au CTMHB, nous vous invitons à apporter votre aide et sollicitons votre temps pour l'organisation des différentes manifestations de notre club.

F - NON RESPECT DU PACTE

En cas de manquements répétés, il sera mis en place des temps d'écoute et de rappel aux règles. Le club du CTMHB, par le biais du ou des entraîneurs concernés, du ou des dirigeants concernés, apportera rapidement une réponse proportionnelle aux faits constatés. Par exemple, en cas de comportements inappropriés aux entraînements ou en match, de retards ou absences répétés et non signalés ou de comportements irrespectueux, les responsables d'équipes pourront proposer au club (commission technique, puis conseil d'administration) des sanctions telles que : non sélection au match, exclusion temporaire de l'entraînement, voire exclusion de l'association (donc du club).

En signant ce document, le licencié reconnaît avoir :

- ✓ Lu, compris et accepté les règles et principes du présent pacte et s'engage à les respecter tout au long de la saison 2020/2021.
- ✓ Pris connaissance du règlement intérieur qui est consultable sur le site www.ctmhb.fr ou sur demande.

Fait à Le / / 20....

Prénom NOM et signature de chaque licencié + Représentant légal si mineur.